

OFFRE DE SERVICES

Evaluer et maîtriser les nuisances sonores

sur votre territoire

La maîtrise des nuisances sonores contribue à améliorer l'attractivité du territoire et la qualité de vie. Bien identifier les sources d'expositions, évaluer leurs niveaux et leurs impacts sur les riverains sont des prérequis incontournables pour définir une politique efficace de lutte contre les nuisances sonores.

Fort de ses compétences et de son expertise technique en acoustique, le Cerema vous accompagne de l'élaboration de votre stratégie à la mise en œuvre de solutions concrètes appliquées aux domaines de la voirie, des espaces publics, bâtiments et transports.



VOS BESOINS



- > Vous souhaitez connaître l'exposition au bruit de votre population ?
- > Vous recherchez un soutien méthodologique pour lutter contre les nuisances sonores ?
- > Quels outils et solutions concrets mettre en œuvre ?
- > Comment évaluer l'impact des aménagements réalisés ?



NOS RÉPONSES SUR-MESURE

Études techniques de connaissance

- Réalisation de mesures et recueil de données issues d'infrastructures de transports, d'aménagements urbains et de chantiers
- Réalisation des Cartes de Bruit Stratégiques et des Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement
- Caractérisation acoustique des revêtements de chaussées
- Caractérisation acoustique des bâtiments

Conseil pour élaborer et mettre en œuvre vos stratégies de lutte contre les nuisances sonores

- Hiérarchisation des enjeux de nuisances sonores à l'échelle d'un territoire, un réseau, un itinéraire, un quartier
- Evaluation des impacts de projets de transports et d'aménagements urbains (mesures, modélisation, contrôle...)

Expertise intégrée (appui méthodologique et gouvernance du projet) : construction de solutions sur mesure, basées sur notre maîtrise de la réglementation et notre capacité à mobiliser d'autres partenaires

- Propositions de solutions de résorption du bruit de secteurs fortement exposés
- Contrôle / réception d'ouvrages de protection contre le bruit

Accompagnement dans le déploiement de solutions innovantes / expérimentation et évaluation

- Développement d'études de co-exposition (Air-Bruit-Vibrations) et de multi-expositions sonores

Montage et pilotage de plans de formations ou journées techniques au regard de vos besoins (élus, services techniques)

VOUS ÊTES



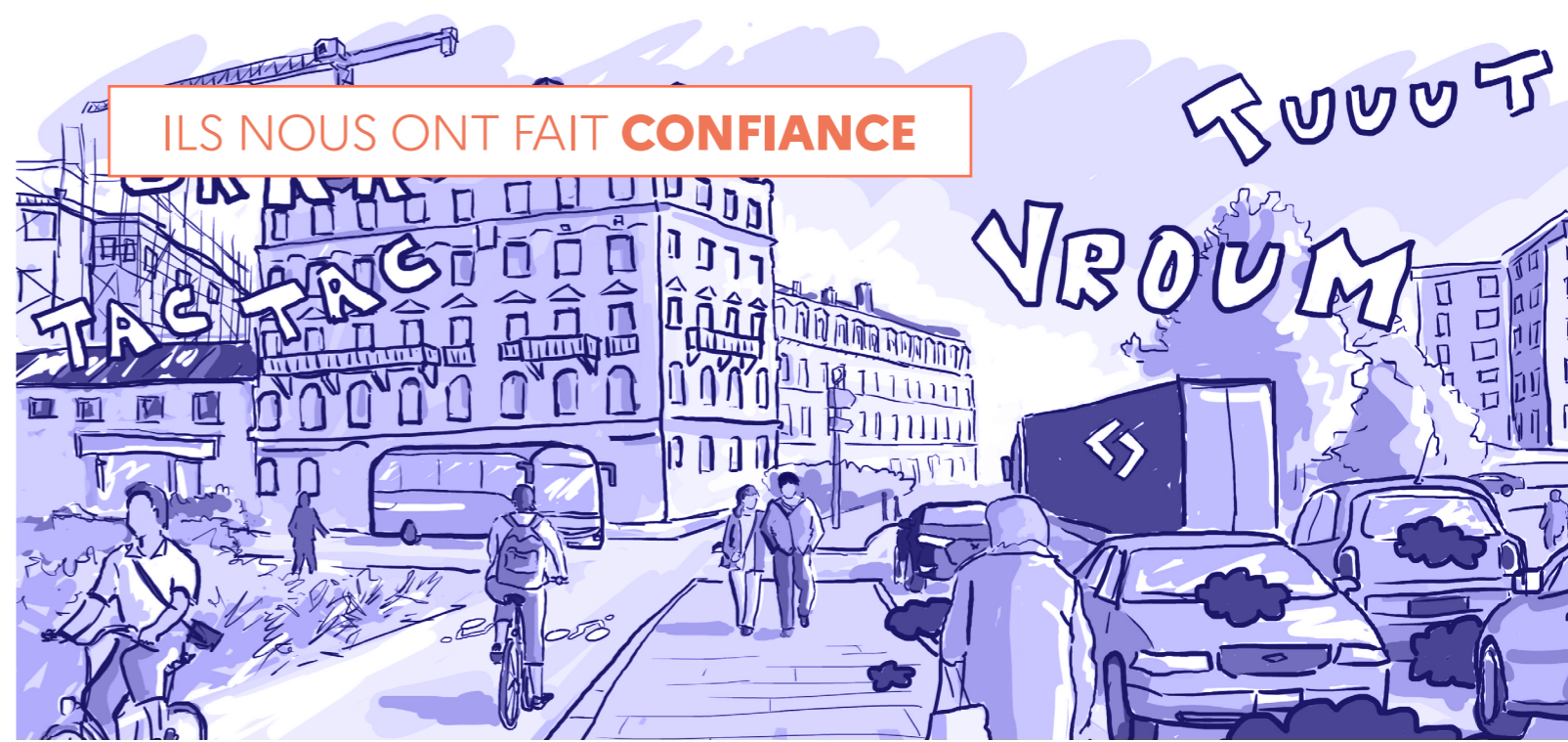
- Un maître d'ouvrage public (dans les domaines voirie, bâtiments ou transports) et plus particulièrement :
- > Une collectivité (métropole, agglomération, EPCI, commune) en France métropolitaine ou DOM-TOM
 - > Un gestionnaire de patrimoine public
 - > Un conseil régional
 - > Un conseil départemental

NOS ATOUTS

- Des équipes pluridisciplinaires expertes en réglementation, mesures, modélisation, chantier, réception, contrôle avec une expertise technique indépendante avérée
- Une approche multisectorielle (aménagement, mobilité, infrastructure) et systémique des nuisances environnementales (bruit, vibrations et qualité de l'air)
- Un maillage territorial pour un accompagnement de proximité
- Une capacité prospective et d'innovation par notre implication dans la réglementation et la normalisation
- La rédaction de guides méthodologiques



ILS NOUS ONT FAIT CONFIANCE



Le Cerema pilote le projet de recherche URBEOL (Implantation en milieu URbain d'EOLiennes : impacts environnementaux).

« L'accroissement de la production électrique renouvelable est une orientation du Contrat de Transition Ecologique signé en octobre 2018 entre l'ETAT et la CU d'Arras dont l'action retenue d'étudier les impacts environnementaux des éoliennes urbaines en milieu urbain a été pilotée par le Cerema. A ce titre, le Cerema a apporté son partenariat à la Collectivité au travers du projet URBEOL et lui a ainsi permis de mieux connaître les impacts environnementaux (acoustique, vibrations, électromagnétisme) établis dans un rapport d'études décrivant les méthodes et mesures ainsi que les pistes d'améliorations technologiques de l'éolienne urbaine sur les plans de l'impact environnemental, du rendement énergétique et des coûts. La CU d'Arras est pleinement satisfaite du travail accompli par le Cerema et n'hésitera pas à solliciter un nouveau partenariat pour d'autres projets de transition écologique sur son territoire. »

Ludovic ZAJAC

Responsable du Service Transition Energétique
Communauté urbaine d'Arras



SDIS CÔTES D'ARMOR

AMO en acoustique sur un bâtiment du SDIS22 pour un réaménagement et amélioration de l'isolement acoustique par rapport au bruit de la RN12.

« Le SDIS des Côtes d'Armor a sollicité le Cerema pour ses compétences en acoustique. Le Cerema a su mener les études initiales, élaborer des propositions techniques et réaliser ses missions d'AMO jusqu'à la réception des travaux. Les solutions mises en œuvre répondent parfaitement à l'objectif. Au final, les valeurs d'isolement acoustique de façades sont supérieures aux valeurs minimum visées et les sapeurs-pompiers confirment une très nette amélioration des conditions de repos. »

Julie VEILLARD

Cheffe de groupement Infrastructures
SDIS Côtes d'Armor



DREAL
PROVENCE-ALPES
CÔTE D'AZUR

AMO en acoustique.

« Fort de son expertise en acoustique, le Cerema est le partenaire pertinent et légitime pour nous accompagner en tant qu'AMO sur les études acoustiques dans le cadre du projet de contournement autoroutier d'Arles. »

Lionel PATTE
Chef de l'UMO
DREAL PACA

POUR NOUS **CONTACTER**



En pointe en matière de recherche, le Cerema est labellisé institut Carnot depuis février 2020, avec le projet Clim'adapt. L'institut Carnot Clim'adapt aide les entreprises et les collectivités territoriales à opérer leur transition vers une économie sobre en ressources, décarbonée et respectueuse de l'environnement. À travers des prestations de recherche contractuelle bilatérale, le Cerema met au service de ces acteurs de la vie économique l'excellence scientifique de ses chercheurs et experts, dans les six domaines d'activité de l'établissement.

www.cerema.fr/fr/innovation-recherche/institut-carnot-clim-adapt

